

Accroître la capacité du Canada en matière de formation de la relève scientifique

Un meilleur soutien financier aux étudiants de cycles supérieurs

Mémoire de l'Université du Québec à Rimouski déposé au Comité permanent de la Chambre des communes pour la science et la recherche dans le cadre des travaux sur les bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) estime qu'il faut agir rapidement pour rehausser le soutien que le Canada offre pour la formation de la relève scientifique et du personnel hautement qualifié à travers ses programmes de bourses d'études supérieures. En ce sens, elle appuie sans réserve les recommandations aussi émises par l'Université du Québec. **Ainsi, un rehaussement de 50 % de la valeur annuelle des bourses d'études supérieures du Canada et un ajustement annuel de leur valeur à l'inflation s'avèrent essentiels pour maintenir un standard élevé chez les candidates et les candidats aux études supérieures.**

Les enjeux entourant le nombre de bourses et l'accessibilité aux bourses sont particulièrement cruciaux pour l'UQAR. L'Université du Québec à Rimouski offre seize programmes de maîtrise (profil recherche) et huit programmes de doctorat. Elle contribue ainsi de manière importante à la formation de talents hautement qualifiés dans plusieurs domaines tant des sciences humaines et sociales, des sciences naturelles et génie que de la santé. Les étudiantes et les étudiants de cycles supérieurs de l'UQAR contribuent aussi au développement socio-économique de l'est du Québec, notamment des régions du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, par l'enrichissement des savoirs, la recherche et l'innovation. Or, le nombre de bourses allouées annuellement à l'UQAR par les trois conseils fédéraux ne reflète pas cette contribution.

Depuis l'année 2018-2019, le quota de bourses de maîtrise du CRSNG s'est maintenu annuellement à seulement quatre bourses (à l'exception de l'année 2020-2021 lors de laquelle ce quota a été fixé à cinq bourses). Chaque année pourtant, une moyenne de 18,6 candidatures ont été reçues lors de ce concours. Les données concernant le programme de bourses de maîtrise du CRSH témoignent aussi de cette iniquité. Alors que depuis 2018-2019, le quota des bourses accordées à l'UQAR est demeuré stable à 3, le nombre moyen de candidatures pour ce programme s'est plutôt situé à 9,3 demandes par année. Quant aux bourses des IRSC, elles sont tout aussi difficiles à obtenir que les subventions de recherche et une seule bourse est accordée annuellement à l'UQAR depuis 2018-2019.

Le cadre financier de l'UQAR ne lui permettant pas d'offrir un programme universel de bourses d'accueil aux cycles supérieurs, cet écart très important entre les quotas de bourses et les demandes s'avère une barrière pour le recrutement de nouvelles et de nouveaux étudiants dans

nos programmes et peut devenir un frein à leur persévérance dans leurs études. Si les étudiantes et les étudiants ne reçoivent pas un soutien financier adéquat, ils se retrouvent souvent dans l'obligation de compenser en travaillant plusieurs heures par semaine (souvent plus de 20 heures) pour réussir à vivre adéquatement. Cette situation nuit considérablement à leur cheminement et prolonge indûment la durée des études.

Au doctorat, le nombre de bourses obtenues est encore plus faible – entre une ou deux par année – tant au CRSNG qu'au CRSH (nous n'offrons pas encore de programme de doctorat en sciences de la santé). Le nombre de demandes est moins élevé (une moyenne annuelle de 7,3 demandes au CRSNG et de 4 demandes au CRSH), mais il faut préciser que plusieurs professeures et professeurs choisissent de soutenir eux-mêmes leurs doctorantes et leurs doctorants à partir de leurs propres subventions de recherche. Cette pratique est particulièrement répandue dans le domaine des sciences naturelles et génie. Puisque les bourses des organismes gouvernementaux sont nettement insuffisantes tant en nombre qu'en valeur, les professeures et les professeurs utilisent d'entrée de jeu un tel soutien financier pour recruter de bonnes et de bons candidats. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants de 3^e cycle inscrits à l'UQAR qui bénéficient du soutien financier des organismes fédéraux est donc ridiculement bas (0,01 % du total des inscrits).

Nous ajoutons donc notre voix à celle de l'Université du Québec pour réclamer que **le nombre de bourses d'études supérieures du Canada offertes à la maîtrise et au doctorat soit doublé en veillant à ce que ce doublement favorise l'accessibilité aux bourses pour une plus grande diversité de profils étudiants**. Les nouvelles admissions à la maîtrise et, surtout, au doctorat ne seraient plus autant tributaires de la capacité des professeures et professeurs de soutenir financièrement leurs étudiantes et leurs étudiants à même leurs fonds de recherche.

Il a été démontré que le système des quotas implanté depuis plusieurs années par les organismes subventionnaires fédéraux ne favorise pas les universités de plus petite taille, et en particulier celles situées en région. Il reproduit, voire accroît, des déséquilibres et il ne stimule pas le développement de nouveaux créneaux de recherche et de formation associés à des financements externes ou non pris en compte dans les calculs des organismes, découlant d'ententes de partenariats de recherche avec et pour la communauté ou de la création de nouveaux programmes de formation orientés vers les besoins de l'économie régionale. Le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) a pourtant tenu compte de ces réalités diversifiées et il a créé des « chaires spéciales » destinées aux universités détenant moins de financement de la part des grands conseils fédéraux, généralement de plus petite taille, afin de favoriser le déploiement de programmations de recherche originales. Pourquoi les programmes de bourses d'études supérieures ne s'inspireraient-ils pas de cette façon de faire? **Le doublement du nombre de bourses déjà évoqué plus haut devrait s'accompagner d'une méthode de répartition renouvelée où 25 % des bourses disponibles dans chaque programme seraient d'abord distribuées également dans chaque établissement sans égard aux résultats antérieurs des concours de subvention. Les bourses restantes pourraient être réparties selon les modalités actuelles.** Cette proposition assurerait une répartition plus équitable des bourses entre les grandes universités (U15) et les autres universités canadiennes. Les universités pourraient alors verser davantage de bourses; cela ne pourrait être que bénéfique pour favoriser les créneaux de recherche innovants.

S'il est évident que l'octroi d'une bourse d'excellence favorise la persévérance et la réussite des étudiantes et des étudiants de cycles supérieurs, force est de constater que la durée des bourses peut aussi avoir un effet positif. En effet, les programmes de maîtrises de l'UQAR sont tous conçus pour être réalisés sur une durée minimale de deux ans (1^{re} année de scolarité et 2^e année dédiée à la recherche et à la rédaction du mémoire) et les programmes de doctorat sur une durée minimale de 4 ans. Or, les bourses octroyées par les organismes fédéraux à la maîtrise et au doctorat sont respectivement d'une durée de 12 mois et de 36 mois. C'est nettement insuffisant et si, grâce à l'obtention d'une bourse, une étudiante ou un étudiant peut s'investir à temps complet dans ses études durant la ou les premières années, elle ou il doit, par la suite, recourir à d'autres stratégies pour gagner sa vie, ce qui ne peut que prolonger la durée des études. Nous recommandons donc de **prolonger la durée des bourses d'études supérieures du Canada à la maîtrise de 12 à 24 mois et au doctorat de 36 à 48 mois, soit la durée prévue de la majorité des programmes de maîtrise et de doctorat.**

L'UQAR est une université du réseau de l'Université du Québec qui se démarque par son excellence en recherche. Depuis 2011, l'Université du Québec à Rimouski s'est retrouvée à dix reprises dans les trois premiers rangs du palmarès de la firme indépendante *Research Infosource Inc.* parmi les universités de sa catégorie au Canada. Cette excellence en recherche s'accompagne de programmes de formation de cycles supérieurs performants qui recrutent chaque année des candidates et des candidats de grande qualité venus des quatre coins du Québec et de toute la francophonie. Il est essentiel de mieux soutenir ces étudiantes et ces étudiants afin qu'ils puissent contribuer au développement scientifique et socio-économique de la société québécoise sans pour autant se retrouver dans une situation de précarité qui peut rapidement devenir insoutenable.

Recommandations

1. Rehausser de 50 % la valeur annuelle des bourses d'études supérieures du Canada et ajuster annuellement leur valeur à l'inflation.
2. Doubler le nombre de bourses d'études supérieures du Canada offertes à la maîtrise et au doctorat en veillant à ce que ce doublement favorise l'accessibilité aux bourses pour une plus grande diversité de profils étudiants.
3. Appliquer une méthode de répartition renouvelée où 25 % des bourses disponibles dans chaque programme seraient d'abord distribuées également dans chaque établissement sans égard aux résultats antérieurs des concours de subvention.
4. Prolonger la durée des bourses d'études supérieures du Canada à la maîtrise de 12 à 24 mois et au doctorat de 36 à 48 mois, soit la durée prévue de la majorité des programmes de maîtrise et de doctorat.

11 juillet 2023